



OFFRE

1^{ère} adhésion(*) 2018-2019

(*) tarifs valables jusqu'au 10 juillet 2018



10 x 10 euros pour la première adhésion en prélèvement

Un prélèvement fractionné en 10 fois d'octobre 2018 à juillet 2019.

Plus confortable, cette modalité de paiement peut être arrêtée même en cours d'année par simplemail ou appel à la section. Pas de souci, vous êtes libre, vous êtes au SE-UNSA 63.



Je profite dès maintenant de l'adhésion 2018/2019

En adhérent de manière anticipée, je profite des services, de la défense, des informations et des conseils du SE-UNSA dès maintenant.



Un crédit d'impôt de 66 euros

Vous payez 100 euros en prélèvement pour l'année mais l'Etat vous donne un crédit d'impôt de 66 euros.

Au final, la cotisation vous reviendra à 33 euros.



Je fais partie d'un syndicat revendicatif et de propositions

Si le SE-UNSA 63 est majoritaire dans le Puy de Dôme, ce n'est peut être pas le hasard. Revendicatif, force de proposition, proche de votre quotidien, fiable, l'équipe du SE UNSA 63 construit un syndicat UTILE.



Un syndicat qui propose une amicale et des formations

Le SE-UNSA 63 propose à ses adhérents d'obtenir à l'image d'un CE, des tarifs avantageux sur la culture et des réductions pour les divertissements, restaurants, achats en magasins. La section organise également de grands stages de formations utiles aux collègues .

J'ADHÈRE AU SE UNSA MAINTENANT POUR 2018/2019, JE PAYE PLUS TARD !



10 FOIS 10 EUROS

Nouvel adhérent

Actif **Retraité**

Nom d'usage : Prénom :

Nom de naissance : Né(e) le :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone : Portable :

Adresse mel :

Nom et adresse de l'école/établissement d'exercice :

.....

Se syndiquer et régler sa cotisation en plusieurs fois sans frais

⇒ **Compléter le document ci-dessous sans oublier de le signer.**

⇒ **Joindre un RIB.**

⇒ **Retourner l'ensemble à :**

SE-UNSA

Maison du Peuple, 29 Rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-FERRAND

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE UNSA.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,

Référence Unique Mandat : (Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier.

Débiteur

Vos Nom Prénom (*) :

.....

Votre Adresse (*) :

.....

Code postal (*) :

Ville (*) :

Pays (*) :

Identifiant Créancier SEPA : FR16ZZ401981

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN (*) :

BIC (*) :

LE (*) :

A (*) :

Signature (*) :